



Le check-up patrimonial assure votre avenir



Nancy Deheyen
Master
financial
planner

À l'instar de ce qui se fait dans le domaine de la santé, un check-up en matière de patrimoine permet d'effectuer un bilan global. L'analogie ne s'arrête pas là : cette évaluation conduit le généraliste - en l'occurrence le planificateur financier - à diriger et accompagner le client vers des spécialistes. Ceux-ci mettront en place les solutions préconisées. Les explications de Nancy Deheyen, master financial planner.

Quelle est la mission du planificateur financier ?

Nancy Deheyen : « Il s'agit d'un professionnel qualifié - parfois accrédité - qui dispense un service de conseil en appliquant des processus d'anticipation relatifs aux affaires patrimoniales. Tout comme le médecin généraliste pour un check-up santé, il collecte les résultats de ses analyses dans un dossier global et coordonne ensuite les démarches à réaliser auprès de spécialistes. Pour mener sa mission

à bien, il se doit d'être indépendant de toute institution spécifique ; ses analyses et ses recommandations en seront d'autant plus objectives. »

En quoi consiste le check-up patrimonial ?

N. D. : « Il intègre une démarche pluridisciplinaire. Tous les angles sont abordés : fiscal, juridique, civil, financier, organisationnel, social et économique. De ce fait, la collaboration est très étroite avec des spécialistes tels que notaires, banquiers, assureurs, fiscalistes et experts-comptables. L'objectif est d'établir une cohérence entre tous ces secteurs, trop souvent cloisonnés. »

Dans quels cas y recourt-on ?

N. D. : « Les raisons d'effectuer un check-up patrimonial sont multiples. Globalement, il s'agit, dans un premier temps, d'effectuer une photographie de la situation patrimoniale existante. Dans un second temps, l'objectif est bien évidemment d'optimiser, si possible, le patrimoine, en testant sa résistance, sa pertinence et sa performance, en fonction de la législation, mais aussi des besoins et priorités du client. Les mondes financier, fiscal et juridique font l'objet de changements perpétuels et souvent complexes, pour lesquels l'éclairage du planificateur financier est fondamental. Cet éclairage permet d'objectiver des

choix importants au moyen d'analyses et de simulations, notamment en anticipant certains événements. »

Le planificateur financier aborde tous les angles: fiscal, juridique, civil, financier, organisationnel, social et économique.

Des exemples ?

N. D. : « Les principaux événements analysés sont le décès, l'invalideur, la pension, les revenus, les placements et l'immobilier. En cas de décès, il peut par exemple s'agir de savoir comment sera réparti le patrimoine, si les héritiers seront capables d'honorer les droits de succession, quels sont les moyens pour diminuer la note successorale. Si une invalidité devait survenir, il faut pouvoir en anticiper les conséquences financières pour l'entreprise de la personne, ses engagements financiers, sa famille et, globalement, le maintien de son niveau de vie. »

Qu'en est-il pour les autres types d'événements ?

N. D. : « La même démarche d'anticipation s'impose pour la pension : quels leviers fiscaux actionner et quel capital

économiser afin de maintenir son niveau de vie ? Des questions similaires se posent également concernant les leviers fiscaux et leurs effets en matière d'immobilier et de placements, sans oublier les interrogations de base dans ce domaine : comment envisager un nouvel achat ? La diversification est-elle optimale et en adéquation avec son profil d'investisseur ? Pour ce qui est des revenus, des conseils avisés peuvent aboutir à des conséquences extrêmement positives : comment réduire la fiscalité sur ceux-ci ? Est-il plus judicieux d'exercer son activité professionnelle via une société ? Quels modes de rémunération privilégier ? »

La liste des situations envisageables est fort longue...

N. D. : « Effectivement, cette liste varie d'une personne à l'autre. Bon nombre d'autres matières et questions sont bien entendu analysées lors du check-up patrimonial. Celui-ci peut s'avérer utile à tout âge, à chaque événement ou étape charnière de la vie, à chaque prise de décision importante, à chaque moment où l'on désire appréhender l'avenir en toute sérénité. Et nul besoin d'un patrimoine exceptionnel pour entamer une telle démarche. »

CET ARTICLE A ÉTÉ RÉDIGÉ EN
COLLABORATION AVEC FINELAB.

Philippe Van Lil
redaction.be@mediaplanet.com